# JANVIER - FEVRIER - MARS - 2024













Site officiel de la commune : www.mairie-chelun.fr





#### **SOMMAIRE**

Page 2 L'édito de Monsieur Le Maire

> Pages 3 et 4 Les budgets communaux 2024

Page 5 Les dépenses liées aux écoles

Page 6
Les dépenses destinées
aux associations et les
tarifs municipaux

**Page 7** Communiqué du SIEFT

Pages 9 à 11 Communiqué du SMICTOM Sud-Est 35

Page 12
Calendrier de la collecte des Ordures Ménagères

Page 13 Les associations Chelunaises

Page 14 Les associations Raid Famille

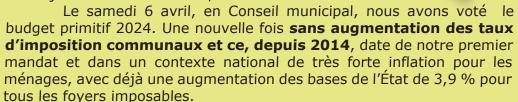
Page 15 Inauguration de la Régalante

Pages 15 et 16 Terre de Métamorphose

**Page 16** Informations diverses

#### L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,



Nous avons voté un budget en équilibre, tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que pour le budget annexe d'assainissement validé en amont par le percepteur. Vous trouverez en pages intérieures le détail de ce budget 2024.

Cette année, nous procéderons, fin septembre, et en fonction des conditions météorologiques, à l'entretien de nos routes communales ainsi que des chemins ruraux.

Le recensement de la population est désormais terminé. Les chiffres officiels nous seront transmis dans un mois environ. Officieusement, nous pouvons déjà annoncer que la population de la commune s'est accrue de plus de 10 % par rapport au précédent recensement réalisé il y a cinq ans. On notera également un fort rajeunissement des Chelunais avec un âge moyen de 41 ans dû à l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.

A titre de comparaison:

CHELUN: 56 enfants scolarisés de la maternelle au CM2

ÉANCÉ : 25 enfants FORGES LA FORËT : 5 enfants

Samedi 30 mars 2024 à 8h45, j'ai eu l'honneur de couper le ruban d'inauguration de la RÉGALANTE, itinéraire touristique qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes. TF1 avait choisi Chelun pour réaliser un reportage sur ce circuit cyclo-touristique, reportage qui a été diffusé le samedi 6 avril à 13h15 au cours du journal d'Anne-Claire Coudray. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes en nombre - et matinales - et ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation festive.

Début mars, nous avons eu à traiter un dépôt sauvage de grande ampleur dans le chemin du Bois-Lambert, au N° 22, à côté du central téléphonique. En dernière page, vous trouverez des photos de l'amoncellement des détritus ... et le montant de la facture pour enlèvement et traitement. Les auteurs ont été identifiés et j'ai déposé plainte à la gendarmerie de Janzé contre les contrevenants domiciliés sur la commune voisine de Drouges.

Je vous invite à signaler tout acte d'incivilité de cette nature afin d'éviter que cela ne se reproduise.

De nouveaux vols ont eu lieu sur la commune de Chelun et, là aussi, soyez vigilants et n'hésitez pas à relever l'immatriculation de tout véhicule qui peut vous paraître suspect.
Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté,
en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne
Président du syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil

# Budget communal prévisions 2024



La participation aux différentes écoles a augmenté de 3 889.69 euros par rapport à l'an passé. Retrouvez le détail en page 5

Dépenses de	Chapitres	Prévu 2024
fonctionnement	Chapitres	270 472.34 €
Dépenses à caractère général	C011	60 093.35 €
Charges de personnel et frais assimilé	C012	85 797.00 €
Dégrèvement jeunes agriculteurs	C014	10.00 €
Virement à la section c'investissement	C023	20 393.62 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	C042	2 474.00 €
Autres charges de gestion courante	C65	95 415.29 €
Charges financières	C66	5 779.08 €
Dotations pour dépréciations des actifs circulants - provisions pour créances douteuses	C68	510.00 €

Recettes de fonctionnement	Chapitres	Prévu 2024 270 472.34 €
Résultat de fonctionnement reporté	C002	21 016.00 €
Atténuations de charges	C013	200.00€
Produits des services du domaine et ventes diverses	C70	5 660.17 €
Impôts et taxes	C73	152 096.28 €
Dotations et participations	C74	69 604.89 €
Autres produits de gestion courante	C75	21 595.00 €
Produits exceptionnels	C77	300.00€

Dépenses d'investissement	Chapitres	Prévu 2024
Depenses a nivestissement	Chapitres	261 396.74 €
Emprunts et dettes assimilées	C16	20 719.41 €
Immobilisations incorporelles	C204	117 677.33 €
Immobilisations corporelles	C21	123 000.00 €

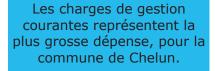
Recettes	Chapitres	Prévu 2024
d'investissement	Chapitres	261 396.74 €
Résultat antérieur	C001	99 220.51 €
Virement section de fonctionnement	C021	20 393.62 €
Produits des cessions d'immobilisations	C024	740.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	C040	2 474.00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	C10	20 436.47 €
Subventions d'investissement	C13	75 382.14 €
Emprunts et dettes assimilées	C16	42 750.00 €



#### **Budget Prévisionnel 2024** Dépenses de fonctionnement

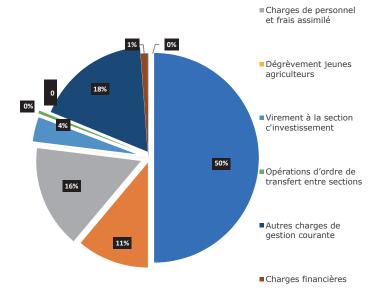
■Dépenses à caractère

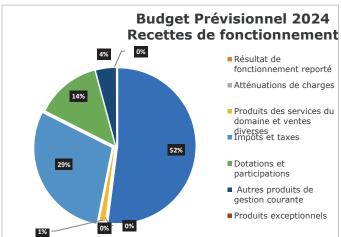
général



Suivent les charges de personnel et les dépenses à caractère général.

> Les recettes principales de la commune proviennent de l'imposition.





# Budget assainissement

La section d'exploitation				
Les dépenses et recetes d'exploitation sont estimées à 31 369.46 €				
Chapitres	Objet	Montant		
11	Charges à caractère général	17 796,46 €		
42	Opérations d'ordre de transfert	13 573 €		
Chapitres	Objet	Montant		
2	Résultat reporté de fonct.	10 295.46 €		
70	Produits services, domaines et ventes	13 000 €		
42	Opérations d'ordre de transfert 8 074			
La section d'investissement				
Les dépenses	et recettes d'investissement sont est	imées à 20 417,33 €		
Chapitres	Objet	Montant		
21	Immobilisations corporelles	12 343,33 €		
40	Opérations d'ordre de transfert 8 074			
Chapitres	Objet	Montant		
1	Résultat antérieur	6 844,33 €		
40	Opérations d'ordre de transfert 13 573			

# Les dépenses destinées aux écoles



Evolution du coût moyen départemental par élève en Ille-Et-Vilaine	Elève maternelle	Elève primaire
2020-2021	1 262.00 €	386.00 €
2021-2022	1 307.00 €	384.00 €
2022-2023	1 402.00 €	401.00 €
2023-2024	1 466.00 €	424.00 €

Le coût moyen départemental d'un élève est en constante augmentation depuis quatre ans.

Effectifs élèves habitants Chelun scolarisés dans des communes extérieures en 2024	Nombre d'élèves en maternelle	Nombre d'élèves en primaire	Total
Ecole Publique Martigné-Ferchaud	6	7	13
Ecole Publique La Guerche-de-Bretagne	3	1	4
Ecole Privée La Guerche-de-Bretagne	1	4	5
Ecole Privée Senonnes	0	2	2
Total	10	14	24

Détail participation pour le RPI en 2024	Montants 2024	Différence avec 2023
Contrat école privée chelun / OGEC	21 868.00 €	1 031.00 €
Cantine école privée / OGEC	6 135.48 €	207.48 €
Garderie / OGEC	1 627.79 €	310.30 €
Piscine / OGEC	935.00 €	228.58 €
Fournitures scolaires école privée / OGEC	810.00 €	- €
Classe découverte / OGEC	510.00 €	- €
Total	31 886.27 €	1 777.36 €

Ecoles	Nombre d'enfants de CHELUN en 2024	Coût année scolaire 2024 pour la municipalité	Coût 2023	Différence 2023 / 2024
RPI 3 Clochers	27	31 886.27 €	30 108.91 €	1 777.36 €
Ecole Publique Martigné-Ferchaud	13	16 453.33 €	15 462.00 €	991.33 €
Ecole Publique La Guerche-de-Bretagne	4	5 201.00 €	6 500.00 €	- 1 299.00 €
Ecole Privée La Guerche-de-Bretagne	5	3 162.00 €	1 604.00 €	1 558.00 €
Ecole Privée Senonnes (2021-2022- 2023-2024)	2	3 433.00 €	2 571.00 €	862.00 €
Total	51	60 135.60 €	56 245.91 €	3 889.69 €

Il reste à la commune un arriéré de 2 571euros à verser à l'école de Senonnes, pour les années 2021, 2022 et 2023.



# Les dépenses destinées aux associations

A.C.C.	200 €	Course cycliste CCPRF	60 €
A.S.P.C.	200 €	A.D.M.R Martigné-Ferchaud / Retiers	60 €
La Gaule Chelunaise	160 €	CLIC de la Roche aux Fées / CODEM	70 €
C.C.M.	335 €	Centre Eugène Marquis	50 €
Club Saint-Roch	600 €	A.D.O.T.	50 €
U.N.C.	200 €	Prévention routière	15 €
Courir pour la vie, courir pour Curie	50 €	Restos du Cœur	50 €
Association jumelage Pologne	50 €	L'outil en main	70 €
Divers	200 €	Total associations	2 420 €

# Les tarifs municipaux 2024

# La salle communale

		Demi- Journée	Journée	Demi- journée avec P'tit Casino	Journée avec P'tit Casino	Associations
<b>-</b> ··· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Résidents	90.00€	135.00 €	45.00 €	67.50 €	Gratuit
Tarifs de location	Non- résidents	140.00 €	185.00 €	70.00 €	92.50 €	Gratuit
	Chauffage	25.00 €	50.00€	25.00 €	50.00 €	Gratuit
	Ménage	70.00€	70.00 €	70.00 €	70.00 €	70.00 €
	Caution	500.00€	500.00€	500.00€	500.00€	500.00€

## Stands, barrières, parquet

	Habitant de	Habitant Hors
	Chelun	Commune
Stands (36m2)	30.00 €	55.00 €
Stand (18m2)	35.00 €	55.00 €
Barrière	1.00 €	1.00 €
Parquet au m2	1.00 €	1.25 €

# Cimetière

Concession cimetière	Cavurnes	Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	Concession plaque au jardin du souvenir
20 ans : 70 euros	20 ans : 280 euros	40 euros	20 ans : 30 euros
30 ans : 110 euros	30 ans : 340 euros		30 ans : 40 euros
50 ans : 170 euros	50 ans : 410 euros		50 ans : 60 euros



# Communiqué du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil



Suite à l'envoi de la 3ème facture d'eau aux 16 500 abonnés par AQUALIA, beaucoup d'entre vous ont essayé de joindre l'agence AQUALIA de Retiers, sans succès. La situation est désormais rétablie avec 2 chargées de clientèles qui peuvent parfaitement renseigner les abonnés.

# <u>Voici quelques éléments d'explications sur vos dernières factures et ce qui va être mis en place :</u>

#### Les conditions de facturation en 2023

- 1. Factures contrats avec parts fixes du 1er semestre 2023 : envoi en juin 2023
- 2. Factures des consommations du 1<sup>er</sup> semestre 2023 avec parts fixes du 2<sup>ème</sup> semestre 2023 : envoi en septembre / octobre 2023
- 3. Factures des consommations du 2ème semestre 2023 avec parts fixes du 1er semestre 2024 : envoi en décembre 2023 / janvier 2024

#### Le retard de traitement des demandes

L'équipe clientèle locale a été renforcée afin de diminuer le délai de traitement des demandes.

#### La mise en place de la mensualisation

Les demandes de mensualisation sont en cours d'enregistrement et ont été terminées à la fin du mois de février 2024: 5 acomptes à compter du 10/03/2024 jusqu'au 10/07/2024, décompte au 10/08/2024

#### Les facilités de paiement des factures/ La non-application de pénalités

Les abonnés ayant des difficultés à régler leur(s) facture(s) en instance ont bien évidemment l'assurance d'obtenir un échéancier selon leur convenance et leur capacité de paiement et aucun frais de relance ne sera appliqué ou sera annulé ; il suffit pour cela d'en faire la demande soit en agence soit par téléphone.

.../...

# OM

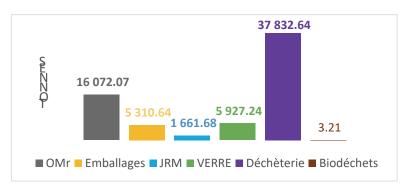
# Communiqué du SMICTOM

Bilan des déchets collectés en 2023 : en route vers la réduction !

En 2023, 67 757 tonnes de déchets ont été collectés sur le territoire du SMICTOM Sud-Est 35, issus de la collecte en porte-à-porte, bornes d'apport volontaire et déchèteries. Comment comprendre ces chiffres ?

#### Nous vous expliquons!

L'année 2023 a été marquée par la mise en place des extensions des consignes de tri des emballages, permettant aux usagers de trier TOUS les emballages, mais aussi par l'ouverture de nouvelles filières de tri en déchèterie. En 2023 chaque habitant du territoire a produit 408 kg de déchets, tous les flux confondus. Comparé aux moyennes régionales, ce chiffre est très positif! En 2021, un habitant breton produisait 623 kg de déchets: le SMICTOM SE 35 et ses habitants se situent bien en-dessous de cette moyenne en 2023.



#### Tonnages de déchets collectés pour chaque filière en 2023

Dans leur ensemble, toutes les filières ont diminué en 2023, comparé à 2022. Les déchèteries représentent cependant la majeure partie des déchets collectés par le syndicat, 58% au total. L'année 2023 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle filière de tri : les biodéchets. Cette filière sera amenée à être déployé sur tout le territoire jusqu'en 2025,

-14%

-2 Kg

-0,1%

-0,4 Kg

-0,59% -1,62

+17%

+ 5 Kg

7 Kg

Comparaison des flux collectés par filière entre 2022 et 2023

.../...

## Suite communiqué



Les évolutions entre 2022 et 2023 sont marquées par une augmentation de 17% de la filière emballages : un signe encourageant puisqu'elle montre que les habitants ont réussi à mettre en place un nouveau geste de tri ! Un maintien de la diminution des ordures ménagères (-6%) va de pair avec la mise en place des extensions des consignes de tri. Côté déchèteries, le pic d'apport post crise sanitaire a diminué et les quantités de déchets collectés se stabilisent. À noter que les déchets qui finissent en enfouissement ont diminué, comparé aux années précédentes.

Tous ces efforts investis dans le déploiement de nouvelles filières et l'adoption de gestes de tri visent à remplir des objectifs locaux, mais aussi réglementaires, à savoir :

- •Réduire les apports en déchèterie qui représentent près de la moitié des déchets produits par habitant, en proposant des alternatives favorisant l'économie circulaire locale, via le réemploi et la récupération.
- •Poursuivre et encourager les efforts de tri pour la filière des emballages et des biodéchets.
- •Péduire le recours à l'enfouissement et la production de déchets ménagers.
- •Permettre le déploiement des extensions des consignes de tri et du tri à la source des biodéchets.

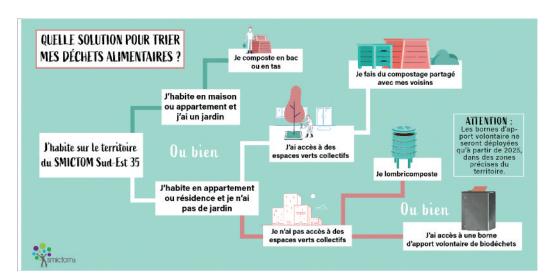
#### Tri des biodéchets : les solutions proposées par le SMICTOM SE 35

Le tri à la source des biodéchets est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette nouvelle mesure oblige les collectivités, ici le SMICTOM Sud-Est 35 pour votre territoire, à fournir une solution de tri pour les déchets alimentaires. Ces derniers représentent 34% de notre sac d'ordures ménagères : il y a donc matière à réduire!

# LES BIODÉCHETS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Les biodéchets sont composés de deux branches : les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) et les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, branchages...). Ces déchets sont valorisables très facilement directement dans le foyer, grâce au compostage. Les déchets alimentaires peuvent tous être triés dans un composteur, en intérieur comme en extérieur. Le plan de déploiement des solutions de compostage proposées par le SMICTOM concerne le tri des déchets alimentaires : il existe déjà des solutions de tri pour les déchets verts, notamment grâce au dépôt en déchèterie.

Pour vous aider, voici comment trouver la solution de compostage adaptée à votre foyer :



.../..



## Suite communiqué

Pour rappel, les prochaines distributions de composteur ont lieu :

- Le samedi 13 avril à Vitré (réservation avant le 26 février)
- Le samedi 25 mai à la Guerche de Bretagne (réservation avant le 8 avril)
- Le samedi 22 juin à Martigné-Ferchaud (réservation avant le 6 mai)

Pour l'installation d'un site de compostage partagé en résidence ou collectif, la démarche est accessible directement sur notre site internet : <a href="https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/demandez-un-site-de-compostage-partage/">https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/demandez-un-site-de-compostage-partage/</a>.

Enfin, pour les foyers ne pouvant pas mettre en place un composteur individuel ou collectif, la solution de la borne d'apport des déchets alimentaires sera déployée à partir de 2025 dans les zones d'habitat dense (hypercentre et zones agglomérées).

#### **EN BREF**

#### Tri des emballages : rappel des consignes

Voilà maintenant un an que tous les emballages se trient ensemble! Pour continuer à avoir ce bon geste et valoriser de nouveaux déchets, il est important de respecter certaines consignes de tri et de dépôt, notamment :

- •Il ne faut pas emboîter les emballages les uns dans les autres.
- •Si vous souhaitez gagner de la place dans votre sac jaune, vous pouvez aplatir les emballages dans la longueur.
- •Il n'est **pas nécessaire de laver vos emballages** avant de les jeter, vous pouvez simplement les rincer.

#### Tri des cartons : rappel des consignes

Les cartons ont des consignes de tri spécifiques :

- •Ils sont à déposer en déchèterie.
- •Il est interdit de les déposer dans ou au pied des bornes d'apport volontaires. Déposés dans les bornes, ils remplissent et bloquent ces dernières, nuisant à la qualité du service de collecte.

#### **NOUVEAUX ARRIVANTS: FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE!**

Vous venez d'emménager sur le territoire du SMICTOM Sud-Est 35 ? Vous arrivez d'une autre commune du territoire et vous avez une demande ou une déclaration à faire ? Toutes les démarches sont disponibles sur le site <a href="www.smictom-sudest35.fr">www.smictom-sudest35.fr</a> : déclaration d'emménagement/déménagement, demande de bac ou de badge, demande d'informations... Sur notre site ou par téléphone, nous sommes disponibles pour suivre et répondre à vos démarches.

### Suite communiqué



#### PLANNING DE DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Tout au long de l'année, le SMICTOM Sud-Est 35 distribue trois rouleaux de sacs jaunes aux habitants collectés en porte-à-porte.

Le planning de distribution des sacs jaunes dans votre commune est disponible sur le site du SMICTOM, rubrique « actualités » ou sur le www.smictom-sudest35.fr/calendrier-de-distribution-des-sacs-jaunes/



#### • BIEN UTILISER SES SACS JAUNES :

L'acquisition et la distribution des sacs jaunes ont un coût chaque année pour la collectivité. Cela entre dans la composition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, payée par les usagers. Détourner leur usage, c'est augmenter leur besoin et donc leur coût pour l'habitant.



#### CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES

Télécharger le calendrier de collecte de votre commune sur le site du SMICTOM : <a href="https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/le-calendrier-de-collecte/">https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/le-calendrier-de-collecte/</a>

# Le composteur collectif à CHELUN



A CHELUN, le 16 février a eu lieu l'inauguration du composteur collectif des bio-déchets alimentaires.

Ce composteur est à destination des Chelunais qui n'ont pas de composteur individuel.

Le Compost sera ensuite utilisé par la commune pour ses différents travaux d'entretien de plantations.

Si vous souhaitez utiliser ce compost local, vous devez en faire la demande au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

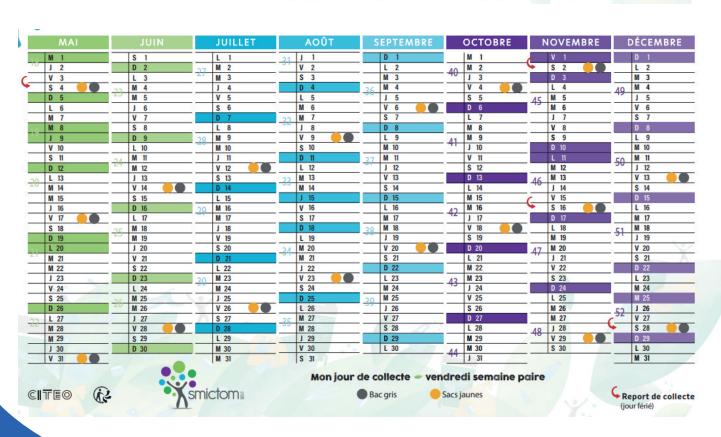




2024

Calendrier de collecte des ordures ménagères 2024

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
	L 1	J 1	V 1	L 1
	M 2	V 2	S 2	M 2
	M 3	S 3	D 3	1.4 M 3
01	J 4	D 4	L 4	J 4
	V 5	L 5	10 M 5	V 5
	S 6	M 6	M 6	S 6
3	D 7	oc M 7	J 7	D 7
	L 8	06 M /	V 8	L 8
	M 9	V 9	S 9	M 9
	M 10	S 10	D 10	15 M 10
02	J 11	D 11	L 11	13 J 11
	V 12	L 12	M 12	V 12
-	S 13	M 13	M 13	S 13
	D 14	07 M 14	J 14	D 14
200	L 15	J 15	V 15	L 15
	M 16	V 16	S 16	M 16
	M 17	S 17	D 17	16 M 17
03	J 18	D 18	L 18	J 18
	V 19	L 19	12 M 19	V 19
6/2	S 20	M 20	M 20	S 20
	D 21	-08 M 21	J 21	D 21
(5)	L 22	J 22	V 22	L 22
100	M 23	V 23	S 23	M 23
	M 24	S 24	D 24	17 M 24
04	J 25	D 25	L 25	J 25
58	V 26	00 L 26	13 M 26	V 26
000	S 27	M 27	M 27	S 27
	D 28	M 28	J 28	D 28
-0.5	L 29	J 29	V 29	L 29
05	M 30		\$ 30	M 30
200	M 31		D 31	



#### Les associations à CHELUN



#### ASSOCIATION DE SOUTIEN AU PTIT CASINO



Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, nous fêterons le 10ème anniversaire de la fondation de l'association.

Il nous faudra donner à cet évènement une couleur particulière en faisant appel à l'imagination de tous.

#### Réservez dès à présent votre date du samedi 13 juillet 2024

Tous les volontaires, hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus pour que la réalisation de la fête, organisée en collaboration avec la municipalité, soit une réussite et la vitrine du dynamisme des Chelunais.

Vous viendrez nombreux, en famille ou avec des amis, passer une soirée festive et amicale.

Le bureau

Com

#### **LA GAULE CHELUNAISE**

Amis pêcheurs, bonjour

Les beaux jours arrivent ... enfin...

Et les festivités aussi!

Nous vous rappelons le calendrier de la saison :

- Lâcher de truites "portion" le dimanche 28 avril à 7h30
- Ouverture de la saison le 1er mai à 8h00
- Fermeture le jeudi 31 octobre inclus à 20h00

La Gaule Chelunaise vous souhaite une bonne saison.

Nous vous invitons à lire attentivement les règlements qui seront affichés dès l'ouverture.

Le bureau

## **UNION NATIONALE DES COMBATTANTS**



Comme les années passées, nous célèbrerons la victoire 1945 le mercredi 8 mai prochain au monument aux morts.

Rendez-vous à 10h30 à l'église St Pierre de Chelun

Dépose d'une gerbe de fleurs au monument aux morts ainsi qu'au cimetière sur la tombe de notre camarade Auguste Beccan.

Ensuite, comme d'habitude, repas au P'Tit Casino.

Nous vous en informerons ultérieurement.

Le président



# **CLUB SAINT ROCH**





#### Bonjour à tous,

A la fin du mois, le vendredi 26 avril, nous reprendrons le rythme annuel de nos rencontres fortement perturbé - comme dans beaucoup d'autres domaines d'ailleurs - par le Covid.

Vous êtes invités à notre repas de printemps qui se tiendra au P'Tit Casino, en attendant des jours meilleurs où nous pourrons nous retrouver sous le préau des Caves.

<u>Petit rappel</u>: les membres du Club - titulaires d'une carte 2024 (ou une attestation équivalente) ont le droit de pêcher gratuitement aux Caves pendant la période d'ouverture. Vous recevrez une carte émise par la Gaule Chelunaise, association en charge de la gestion halieutique de la pièce d'eau.

Dès à présent, vous pouvez retenir la date du 24 octobre 2024 : Cette année, le Club Saint Roch est chargé de l'organisation du repas cantonal annuel qui devrait se tenir, comme l'an dernier, à Bais.

Le bureau

### 2ème édition du Raid Famille

Organisé par l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, la 2ème édition du Raid Famille se déroulera le Samedi 8 juin 2024 à l'étang de la Forge de Martigné-Ferchaud. De 14h à 17h, Venez découvrir en famille (1 enfant/1 adulte) les différentes activités ludiques et sportives qui vous sont proposées.

#### Le Programme:

Prologue en course à pied (800m) suivi d'un parcours VTT (4kms), ensuite les équipes se répartissent sur les différentes activités sportives proposées tels que :

- le Kayak
- La VTT C.O
- Escalade
- Le Biathlon Laser
- Le Tir à L'arc
- Epreuves Surprises

#### Renseignements:

Goujon Sébastien/0750 33 20 82/ sebastien.goujon@osprf.asso.fr

# La Régalante



L'inauguration de la Régalante, Véloroute de l'Ouest, reliant la Mont-Saint-Michel à Nantes, s'est déroulée à CHELUN, le samedi 30 mars dernier.

En effet, CHELUN est la première étape du territoire de la Roche aux Fées.





Ce fut un événement matinal et convivial, apprécié par beaucoup.

L'occasion de réunir les passionnés de vélos, ainsi que les acteurs du territoire pour le développement du tourisme.

Petit clin d'œil à Terre de Métamorphose, les éco-gîtes de CHELUN labellisés pour l'accueil des vélos, dont un article vous explique tout cidessous.



### Terre de Métamorphose

Deux éco-gîtes ont ouvert le lundi 4 mars dernier au lieu-dit la Maison Neuve. Jennifer CUTULLIC et Jérôme POIX ont rénové un ancien corps de ferme, créant une atmosphère conviviale et cocooning.



Situés à 3 minutes du bourg de CHELUN les gîtes sont idéals pour un séjour à la campagne en famille ou entre amis, au coin du feu qui crépite.

On peut apprécier l'architecture authentique d'un ancien corps de ferme, le grand espace intérieur mais également les joies et le calme de la campagne avec des animaux sur place.



Pour une nuit ou plus, un premier gîte « La Maison du Jardinier » peut accueillir entre 2 et 4 personnes et un second « L'Auberge du Bonheur » peut recevoir 8 à 10 personnes avec des chambres à l'étage. Chaque gîte contient le nécessaire pour ses futurs visiteurs, cuisine équipée, coin salon, vaisselle, salle d'eau, WC, linge de maison, lave-vaisselle et lave-linge. De nombreux jeux sont également à disposition.

Ces meublés de tourisme sont classés 3 étoiles par Atout France et sont labellisés accueil vélo.

Des petits-déjeuners, brunchs et planches apéro bio et locaux sont également proposés aux clients.

Suite page suivante....



Parallèlement à cette activité d'accueil l'écolieu Terre de Métamorphose proposera des stages d'initiation à la permaculture et des ateliers paysans (herboristerie, bocaux, aquarelle...) tout au long de l'année.

A savoir, Terre de Métamorphose est géré sur les principes de la permaculture. Jennifer et Jérôme proposeront des évènements autour de la nature et de l'écologie.



#### Dates à retenir :

- Portes ouvertes des éco-gîtes dimanche 21 avril 2024 de 10h à 17h
- Journées de la Permaculture les 8 et 9 mai (entrée gratuite) un événement qui proposera aux visiteurs une sensibilisation aux principes de cette approche, des ateliers, conférence(s) et d'autres surprises.

**Contact**: Terre de Métamorphose, 4 la Maison Neuve, 35640 Chelun

<u>Tél</u>: 06 20 14 29 68

<u>Email</u>: contact@terredemetamorphose.fr <u>Site web</u>: www.terredemetamorphose.fr

#### **Informations diverses**

La municipalité remercie tous les Chelunais pour leur participation au recensement de la population 2024, ainsi que pour l'accueil fait à notre agent recenseur Armelle MENEUST.





Pour rappel, les élections Européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Nous comptons sur votre participation à ce scrutin.

La municipalité attire votre attention sur une importante augmentation d'abandon de déchets sur la voie publique, en centre bourg et en campagne. Des abandons sauvages conséquents qui monopolisent nos agents communaux, mais qui engendrent également des frais pour la commune. Le dernier en date est visible sur les photos à droite et ci-dessous. Le montant estimé pour la commune s'élève à 1 690 euros.

Il est interdit d'abandonner des déchets. Nous retrouvons régulièrement des canettes de bières et emballages qui sont abandonnés sur les routes, et dans les fossés à la sortie de la commune route de Forges et de la Guerche, ainsi qu'à l'étang des Caves. Pour l'environnement et le respect de tous, nous vous serions reconnaissants d'adopter une attitude plus écoresponsable.





